

Discussion et présentation consacrées aux « principes humanitaires »

Brève description	Les participants discutent de la teneur de chacun des quatre « principes humanitaires » en s'efforçant de les décrire en des termes qui leur sont propres. Les interprétations qu'ils en donnent sont ensuite présentées à l'ensemble du groupe.
Sujets	Principes humanitaires, moi et le groupe
Objectifs d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de ce que recouvrent ces principes • Appréhender la complexité de leur interprétation et de leur mise en application
Taille du groupe	Petit groupe, 3 à 4 participants
Durée	30 - 40 min
Matériel	Images représentant la CRS en rapport avec les principes (voir annexe), papier pour chevalet de conférence et marqueurs (de différentes couleurs), tableaux d'affichage, ruban adhésif
Instruction	<p>Les petits groupes engagent une discussion sur l'un des quatre « principes humanitaires » (humanité, impartialité, neutralité ou indépendance). La préparation des participants à cet exercice est assurée de la manière décrite ci-après. 1. Dans un bref exposé, l'enseignant explique pourquoi les « principes humanitaires », en tant que conventions auxquelles l'ensemble des acteurs de l'aide humanitaire doivent adhérer, revêtent une importance cruciale pour la réussite de toute action humanitaire. Des informations correspondantes figurent dans le dossier d'information aux enseignants et dans le dossier de préparation des élèves. 2. Chaque groupe regarde une caricature de la CRS se rapportant à l'un des principes. Ces supports visuels doivent permettre aux participants de s'orienter dans la discussion à l'aide d'un point de repère concret. Les interprétations formulées sont notées sur une affiche sous la forme de mots-clés. Elles sont ensuite présentées en plénum, avec en introduction l'image de référence, afin que les autres participants puissent aussi disposer d'une représentation visuelle du principe dont il s'agit. Des questions peuvent être posées par l'enseignant ou par les participants pour « affiner » les descriptions présentées, mais en aucun cas pour les corriger. Lors de cette étape d'enseignement, plutôt que de juger les interprétations comme justes ou fausses, il s'agit surtout de permettre aux participants de se faire une première idée de ce que recouvrent les principes humanitaires dans la pratique. A ce stade, les divergences d'interprétation doivent être admises.</p> <p><i>Perspectives</i></p> <p>Le module 3 fournira l'occasion de revenir sur les différentes interprétations (provisoires) développées par les élèves (activités 3.2 et 3.3).</p>

Humanité



© SRK/CRS, Marc Roulin

Humanité

«Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect national et international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la dignité de la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.»

Neutralité

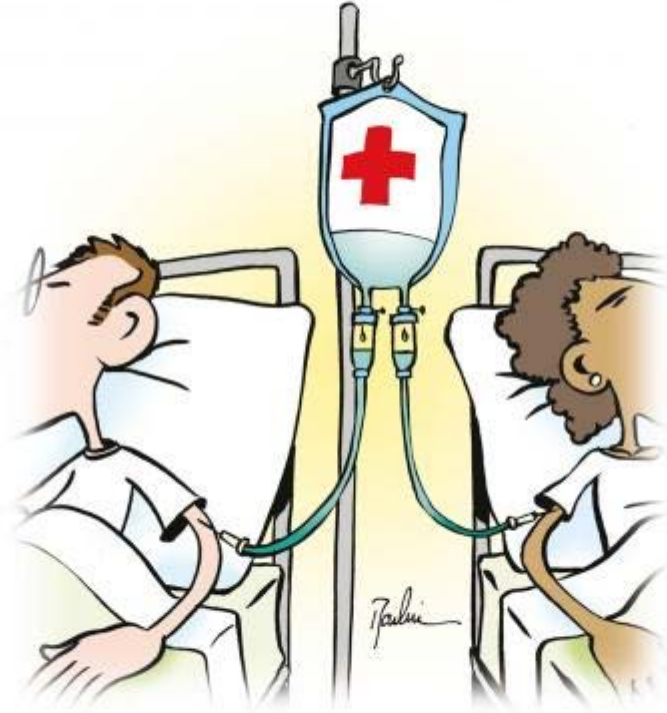


© SRK/CRS, Marc Roulin

Neutralité

«Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités, et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.»

Impartialité



© SRK/CRS, Marc Roulin

Impartialité

«Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à intervenir en priorité là où la détresse est la plus criante.»

Indépendance



© SRK/CRS, Marc Roulin

Indépendance

«Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d’agir toujours selon les Principes du Mouvement.»